

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 29/2022
19 juillet 2022

L'Autorité belge de la Concurrence approuve l'acquisition de The Specialist Group par Oaktree Capital

Le 19 juillet 2022, l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a approuvé l'acquisition de The Specialist Group International Holding B.V. (« The Specialist Group ») par OCM Luxembourg POW VI TSG s.à r.l., filiale de Oaktree Capital Group LLC (« Oaktree Capital »).

La concentration a été notifiée le 6 juillet 2022 et l'application de la procédure simplifiée a été demandée.

The Specialist Group est actif en tant que fournisseur de professionnels intérimaires (sur la base d'un détachement ou d'une consultation) et de services de gestion de projet connexes à des clients par le biais de ses filiales sous les noms de marque ECC, STAR, Sentijn et Or-Quest. STAR Belgium se concentre principalement sur les solutions de personnel technique temporaire pour des clients des secteurs suivants : chimie, infrastructure, construction et sciences de la vie. Sentijn et Or-Quest ne sont pas actives en Belgique.

Oaktree Capital est un gestionnaire mondial d'actifs alternatifs et non traditionnels qui met l'accent sur une approche opportuniste, axée sur la valeur et le contrôle du risque pour les investissements.

Dans sa décision du 19 juillet 2022, l'ABC constate, principalement en l'absence de chevauchement d'activités entre les parties, que les conditions d'application de la procédure simplifiée sont remplies et que la concentration notifiée ne soulève pas d'opposition.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :

Damien Gerard
Auditeur général
Tél : + 32 (2) 277 76 57
Courriel : damien.gerard@bma-abc.be
Site internet : www.abc-bma.be

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).